



Journal édité par l'asbl La Rue
- rédigé par les membres de
l'équipe et de l'association
dont des habitant-e-s des
quartiers historiques
de Molenbeek-Saint-Jean.

LES LOCATAIRES DU LOGEMENT SOCIAL **S'UNISSENT** (...)

Page 3

HISTOIRE D'UNE **MOBILISATION** POUR LES FEMMES (...)

Page 6

PARTAGE D'ENERGIE RENOUVELABLE (...)

Page 10



ÉDITO

Par Moritz Lennert

Président du Conseil d'Administration

La vie est devenue si chère. Au sens figuratif puisque la guerre si proche et les catastrophes climatiques à répétition nous rappellent quels dangers guettent l'humanité si elle oublie son sens de responsabilité et de solidarité. Mais également au sens propre avec une inflation qui fait mal. Et une fois de plus, elle fait plus mal aux pauvres qu'aux riches, parce que pour les pauvres il n'y aucune marge et il faut donc faire des choix entre manger, se soigner, se chauffer. Situation inacceptable, surtout quand on voit qu'il n'y a pas moins de richesse totale dans ce pays et dans ce monde, mais qu'elle profite à un nombre de plus en plus restreint de personnes.

La lutte contre cette injustice est continue, mais des solutions concrètes et immédiates sont aussi nécessaires. Dans cette Gazette, vous trouverez mention de plusieurs de ce genre de solutions: des conseils sur comment diminuer son besoin de chauffage, l'explication de la décision régionale d'un arrêt de l'indexation des loyers pour des logements mal isolés, et, simplement, les coordonnées de toute une série d'associations, d'organismes et d'institutions qui proposent des aides. N'hésitez pas à diffuser ces informations autour de vous parce que beaucoup de personnes qui auraient droit à des

aides ne le savent pas et n'en profitent donc pas. S'ajoute à ces solutions immédiates celle à plus long terme du projet concret de rénovation de logements pour les mettre en location à un loyer abordable. Au-delà des solutions immédiates, nous sommes profondément convaincus à l'asbl La Rue que des solutions structurelles sont nécessaires. En même temps, nous savons que ces solutions structurelles n'arriveront pas sur un plateau d'argent, mais devront être acquises par des luttes, par un travail constant de revendication, et, peut-être surtout, par une solidarité collective entre toutes celles et ceux qui partagent cette envie pour un monde meilleur. Dans cette Gazette, vous trouverez une longue liste d'actions collectives et de groupes qui montrent que c'est ensemble qu'on trouvera plus de réponses que chacun pour soi : que ce soit dans la lutte contre quelque chose - la gentrification du quartier, la violence et la discrimination contre les femmes, le racisme, la défaillance du système scolaire de s'occuper des élèves «difficiles» autrement qu'en les envoyant dans l'enseignement spécial, contre le tout à la numérisation qui exclut les plus fragiles de l'accès à l'administration -, ou que ce soit dans un mouvement solidaire pour construire ensemble des alternatives - l'habitat solidaire, les potagers collectifs, le partage d'énergie -. D'ailleurs, souvent il est difficile de séparer ces deux mouvements parce que toute lutte collective crée des solidarités dans le groupe et donc le contre devient aussi un pour.

Dans tout cela, l'asbl La Rue se veut être le vaisseau à disposition pour vous pour trouver des voies et des méthodes d'expression de vos revendications, et la passerelle entre vous tous pour vous trouver, vous reconnaître et pour construire cette solidarité nécessaire entre vous. Comme la nouvelle passerelle Guido Vandervulst reliant aujourd'hui deux quartiers de la commune.

QUELLE PLACE POUR LES JEUNES ?

La parole des jeunes au sein de notre société est encore trop souvent invisible. L'Espace Jeunes de La Rue (EJ) entend favoriser l'expression des jeunes afin qu'ils puissent avoir un espace où affirmer opinions et points de vue ou simplement échanger entre eux sur leur réalité. L'EJ, c'est une dizaine de jeunes de Molenbeek, filles et garçons, qui se réunit chaque mercredi et vendredi pour des activités en tous genres : du théâtre au cinéma en passant par de la réalisation vidéo et des projets de voyage. L'idée principale de l'EJ est de pouvoir partir des envies, préoccupations et intérêts des jeunes comme base pour organiser ces activités. L'idée étant que l'on puisse collectivement réfléchir aux enjeux de société qui nous entourent, en passant, par exemple, par des activités médiatiques pour susciter le débat (cinéma, rencontres,...).

Durant l'année écoulée, l'Espace Jeunes a mis les bouchées double pour activer la participation des «jeunes» au sein du projet avec une question phare : «ça veut dire quoi participer» ? Cette question a constamment alimenté nos débats et discussions sur le fonctionnement du groupe au travers des projets menés et notamment le projet «Discastreet», lancé et mené par les jeunes tout au long de l'année. Un projet où ils ont, en long et en large, abordé les questions de discriminations.

La participation, elle s'est d'abord jouée au sein du groupe, en interne : se répartir les tâches, des plus basiques au plus complexes afin de favoriser l'égalité entre les jeunes du groupe. Il faut effectivement distinguer différents niveaux de participation : la participation effective au bon fonctionnement du groupe (Qui fait la vaisselle ? Qui prend la parole ? A quel moment ?) de la participation liée à l'implication dans notre

société et ses enjeux. Il serait en effet réducteur de s'en tenir à la première définition. La participation ne se limite pas à des considérations «logistiques», il s'agit, au sein de l'Espace Jeunes, d'envisager l'engagement des jeunes sur des questions de société qui les concernent. En effet, ils sont encore trop souvent oubliés dans les débats publics : rarement consultés, on leur dérobe souvent mots, paroles et opinions. L'Espace Jeunes entend pouvoir favoriser l'expression des jeunes en vue d'inciter leur participation ou plutôt leur engagement au sein de la société.

Nous l'avons expérimenté avec le groupe : durant l'année 2021-2022, ils se sont mobilisés autour des questions liées aux inégalités femmes hommes, au racisme, aux violences policières ou encore aux inégalités sociales. Sous formes de débats, de discussions et parfois aussi de productions médiatiques (voir la vidéo réalisée en partenariat avec Molenzine), le groupe a fait émerger des questionnements mais aussi des désaccords sur ces thématiques qui ont permis d'ouvrir des perspectives, d'envisager les choses sous d'autres points de vue, et ce notamment, grâce à la richesse des échanges.

Le fruit de ces réflexions a amené le groupe à s'envoler pour la Grèce. Le projet mené autour des discriminations nous a permis de financer un voyage de dix jours à Athènes. Voyage qui mêla rencontres avec d'autres jeunes, visites culturelles, créations médiatiques et plage (évidemment). Au terme de ce voyage en Grèce, nous sommes revenus avec des productions (un podcast et une vidéo) afin de pouvoir partager les rencontres, interviews et expériences vécues sur place.

Pour l'année 2022-2023, le groupe s'est agrandi et prend part à de nouveaux projets ! Des projections, un atelier rap, un stage de création de jeux vidéo, du théâtre,... : si tu as entre 15 et 22 ans, n'hésite pas à nous rejoindre.

La Rue

L'Espace Jeunes se déroule tous les mercredis de 16 à 18h et vendredis de 18h à 20h.

Infos : fvanwerts@larueasbl.be

Insta : [@espace_jeunes_1080](https://www.instagram.com/espace_jeunes_1080)



LES LOCATAIRES DU LOGEMENT SOCIAL S'UNISSENT CONTRE LA GENTRIFICATION

ASSEMBLÉE DE L'UNION DES LOCATAIRES DU LOGEMENT SOCIAL

A la suite de la première journée des Quartiers Populaires en mars 2022, un groupe de locataires de 8 sites différents de logements sociaux molenbeekois s'est lancé dans un travail d'enquête et de revendications.

Ce groupe, accompagné par La Rue, la Maison de Quartier Bonnevie et Periferia, a statué lors de son interpellation au Conseil Communal en juin dernier que le Logement Social représente **le meilleur moyen actuel pour lutter contre la gentrification***. Cette gentrification, agressive le long du Canal avec ses nouveaux projets immobiliers privés et trop chers, se prépare aux alentours de la Gare de l'Ouest.

Pour que les Molenbeekois-es les moins fortuné-e-s puissent continuer à vivre dans leurs quartiers, avoir accès à un logement à prix modéré est la dernière barrière contre l'expulsion à cause des loyers trop chers. Mais la situation dans une trop grande partie des logements sociaux molenbeekois est indigne : surpopulation, insalubrité, humidité, rénovations qui tardent, communication avec le bailleur trop compliquée, etc.

Le groupe s'organise pour améliorer les conditions de vie dans les près de 3 500 logements sociaux de la commune. **Qui est responsable de cette situation qui s'enlise ? Bailleur, Commune ? Région ?**

Après avoir défini collectivement une méthode de travail et des objectifs ambitieux, le groupe a organisé une tournée de différents sites de logements sociaux afin d'échanger avec les voisin-e-s sur leurs conditions de vie et leurs réalités. De nombreuses questions sont apparues, des colères, mais parfois aussi une grande fatigue de toujours voir les mêmes problèmes se répéter, site après site.



Si les problèmes sont nombreux, celui du financement insuffisant du Logement Molenbeekois est central.

L'Union des Locataires du Logement Social s'empare désormais de ces questions de façon collective, plutôt que de tenter de lutter individuellement. En portant ces questions de cette manière, une nouvelle force se construit et la solidarité se tisse entre différents quartiers. Les locataires engagé-e-s dans ce groupe débutent un cycle de rencontre avec le Logement Molenbeekois, avec la Commune et la Région, afin de trouver des solutions adéquates et durables. Lors de l'interpellation communale de juin dernier, la Bourgmestre confiait sa volonté d'établir un dialogue régulier avec le groupe, afin de réfléchir ensemble aux solutions à apporter face aux problèmes du logement social.

Dans ce sens, le groupe revendique un financement plus important du logement social à Molenbeek, pour améliorer l'état du bâti mais aussi pour créer de nouveaux logements. Pour rappel, plus de 50 000 familles sont sur la liste d'attente du logement social en région bruxelloise, avec un temps d'attente moyen de plus de 10 ans...

Avec le travail du groupe qui s'élargit à de nouveaux et nouvelles voisin-e-s, la lutte pour valoriser ce patrimoine commun ne fait que débuter. Si vous êtes vous aussi locataire du logement social à Molenbeek et si vous souhaitez rejoindre le groupe, contactez **Gaspard** à La Rue.

*Gentrification : processus essentiellement urbain à travers lequel une population de classes sociales plus aisées prend la place progressivement de personnes de classes plus modestes ou sein d'un même quartier ou ville, transformant ainsi le statut socio-économique de ce territoire.

MOLENBEEK N'EST PAS À VENDRE !

EXPOSITION D'UN GROUPE EN ALPHABÉTISATION

Le 18 octobre dernier, le groupe ALPHA FLE mixte de La Rue a réalisé une exposition intitulée « Molenbeek n'est pas à vendre ! » dans les nouveaux locaux de l'équipe Logement de l'asbl La Rue, au 16 rue Ransfort à Molenbeek. Cette exposition présente un projet réalisé avec le groupe depuis novembre 2021 sur la gentrification du Molenbeek historique, ses causes et ses conséquences pour ses habitant·es.

Le projet s'est mis en place en articulant une formation en alphabétisation menée par Marie-Claude Kibamba, une recherche-action participative réalisée avec Jacqueline Michaux et un atelier créatif animé par Marina Lopez. Il est le fruit d'un partenariat entre La Rue asbl et Lire et Écrire Bruxelles.

Le contexte : des changements qui préoccupent. Depuis plusieurs années, les apprenants·es observent des changements dans leur quartier, ce qui les inquiète. Des magasins s'installent le long du canal, mais ces magasins sont « chics » et les prix trop élevés pour les portefeuilles des apprenants·es. Les nouveaux appartements récemment construits ou rénovés sont également destinés à une population plus aisée, les loyers pour un appartement de deux chambres pouvant atteindre 1.300 euros, 1.500 euros ou plus. On observe également l'arrivée de nouvelles familles en provenance du nord du pays et d'Europe (Pays-Bas, France, etc.). En réalité, ce

qu'ils observent, c'est la gentrification. Le projet a consisté principalement à analyser les causes de ces changements afin de comprendre ce qui pourrait se passer d'ici dix ou vingt ans à Molenbeek.

Industrialisation et désindustrialisation de Molenbeek : ses effets sur les mouvements de population. Nous avons travaillé à partir d'une approche historique, comme le montrent les photos anciennes de la commune présentées lors de l'exposition. En effet, « connaître le passé permet de comprendre le présent et le futur », a expliqué un apprenant pendant un atelier.

A partir d'une visite au Musée de la Migration et de photos disponibles au Musée de La Fonderie, nous avons analysé pourquoi des personnes arrivent ou partent d'une commune. Jusqu'au 18ème siècle, la commune était principalement rurale et la population locale travaillait à des tâches agricoles pour alimenter la ville de Bruxelles.

Au 18ème siècle commence l'industrialisation. Les usines recherchent des ouvriers qu'elles recrutent parmi la population paysanne en provenance de Wallonie et de Flandre. Après la seconde guerre mondiale, la Belgique a fait appel à des travailleurs venant d'autres pays, tels que l'Italie, l'Espagne, le Maroc et la Turquie, car ces pays ont signé des conventions avec la Belgique pour l'envoi de travailleurs vers les mines et les usines belges.

Par la suite, dans les années 1970, a lieu un choc pétrolier qui provoque une grande crise économique. Les mines et les usines ferment progressivement, et le chômage et la pauvreté se sont installés dans les quartiers ouvriers.





Une politique de gentrification et de marchandisation du logement à Molenbeek. Depuis une dizaine d'années, une nouvelle politique est mise en place par les autorités régionales : elle vise à développer la zone du Canal Charleroi-Bruxelles et à attirer des habitants plus riches, des entreprises et également des touristes, en construisant ou en rénovant des immeubles et des espaces attrayants tels que parcs, restaurants, musées, etc. C'est une vraie politique de gentrification. « La gentrification c'est quand des personnes riches arrivent dans un quartier, et les pauvres partent ! », a expliqué une apprenante pendant l'exposition. Et si rien n'est fait, si l'on ne réagit pas, il est probable que les familles les plus pauvres soient amenées peu à peu à quitter la commune.

Comment participer dans la commune ? Enquêtes publiques et interpellations communales. Les classes populaires, peu scolarisées, ont très peu la possibilité de participer aux politiques qui les concernent. En réalité, les apprenant·es ne connaissaient pas les mécanismes formels de participation qui leur sont destinés, comme les comités de concertation, les enquêtes publiques ou les interpellations communales. Et pour cause : ces mécanismes requièrent des compétences avancées en lecture et l'accès à la digitalisation (notamment pour consulter des dossiers en ligne).

Le projet a donc permis de mieux comprendre comment ces mécanismes fonctionnent (affiche rouge, réunion du conseil communal, etc.) et qu'ils ne sont pas accessibles à la majorité des habitant·es du Molenbeek historique. Pour mieux comprendre ces outils de participation, plusieurs participant·es du projet ont participé à des réunions de préparation de l'interpellation communale de juin 2022 organisée par les Quartiers populaires contre la gentrification (cette interpellation était présentée par ordinateur le jour de l'exposition).

Deux créations artistiques textiles pour revendiquer le droit au logement. Le projet a combiné différents supports comme les photos, les ballades exploratoires, les visites de musée. De plus, deux processus créatifs ont été mis en place.

Le premier vise à exprimer le quartier idéal tel qu'il est imaginé par les apprenant·es. Ce « rêve éveillé » est présenté sous forme d'un triptyque de peintures brodées faisant écho à différentes scènes : des maisons joyeuses, un canal propre et lumineux et des rues verdoyantes. La deuxième création représente les analyses et les opinions des participant·es face à la gentrification à partir d'une fresque textile composée d'appliqués de tissus et de poupées de chiffons.

Conclusion. L'exposition a rassemblé une cinquantaine de personnes tout au long de la journée du 18 octobre : des apprenant·es d'autres groupes, des associations et des habitant·es du quartier, des personnes concernées par la problématique du logement. Compte-tenu du succès de l'exposition, elle sera présentée dans d'autres événements durant l'année 2023, tels que le Festival Arts et Alpha du 30 mai au 13 juin 2023 ou le 27 mai lors de la Journée des quartiers populaires contre la gentrification, tous deux réalisés à Molenbeek. Mais le véritable succès de cet événement c'est l'implication des participantes et participants du projet qui ont fait visiter eux-mêmes l'exposition et ont montré au public comment réaliser des poupées de chiffons. C'est ce que l'on appelle en éducation populaire le renforcement de leur puissance d'agir.

- LE 25 NOVEMBRE,
- JOURNÉE INTERNATIONALE POUR
- L'ELIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
- Chaque année dans le monde et dans notre pays, de nombreuses femmes continuent à être victimes de violences, certaines en décèdent.
- Durant la crise sanitaire, des associations ont créé la plateforme Mode F à Molenbeek : **Molenbeek Debout pour les Femmes !** Des rencontres ont eu lieu dans ce cadre et la plateforme poursuit son travail.
- ENSEMBLE, FEMMES ET HOMMES, JEUNES FILLES ET GARÇONS, REAGIS-SONS, LE VONS-NOUS CONTRE CES VIOLENCES !
- <https://www.facebook.com/MOlenbeekDEboutpourlesFemmes/>



DEBOUT POUR LES FEMMES !

MODE F : HISTOIRE D'UNE MOBILISATION

MODE F – pour « Molenbeek debout pour les Femmes ! » est une plateforme associative créée suite au constat d'augmentation des violences faites aux femmes durant la crise Covid et suite à un féminicide survenu en pleine rue d'un quartier du Molenbeek historique fin 2020. En réaction, plusieurs associations molenbeekaises ont décidé de se mobiliser pour contrer et amplifier la lutte contre les violences faites aux femmes. D'abord par une mobilisation (novembre 2020, place Communale), puis par un travail d'enquête auprès du secteur associatif (tous secteurs confondus). Ensuite, par la construction d'une analyse de la problématique qui s'appuie sur l'expérience et les observations de divers acteurs de terrain locaux d'une part, et la mise en œuvre d'un processus de rencontre et de consultation de plusieurs secteurs associatifs (social/cohésion sociale, culture & jeunesse) d'autre part. La plateforme regroupe cinq associations molenbeekaises (Le Foyer, Les AlBelges, Move - La Maison des Femmes et la Coordination du programme de Cohésion sociale -, La Rue et ADIB-Association pour le Diaologue à Bruxelles). Des rencontres sont ainsi prévues pour sensibiliser les structures et les actrices/acteurs de terrain à ces questions délicates mais urgentes à reconnaître, pour approfondir l'analyse des besoins à rencontrer et construire des actions

plus concrètes dans un avenir proche. Pendant tout ce processus, nous nous sommes informé.e.s sur les constats des associations de terrain, particulièrement celles qui travaillent avec les femmes, mais pas que, et sur l'ampleur du phénomène. Plusieurs questionnements se sont posés sur la posture du travailleur social, son rôle et l'attitude face aux cas de violences. Avec l'aide de Yamina Zaazaa, co-Directrice de Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales, nous avons essayé d'apporter les réponses en fournissant entre autres l'outil « Détection, Prise en charge & Orientation des victimes » (DPO) qui est un dépliant d'information et de sensibilisation destiné aux professionnel. les de première ligne. Selon les besoins prioritaires qui ont été constatés, nous avons décidé de travailler aussi sur les connaissances qu'ont les associations des structures et des procédures et sur la qualité de contact avec les services de prise en charge (police, centres d'accueil, services d'aide aux victimes, etc.).

Les objectifs visés par les rencontres sont les suivants ; il s'agit de :

- Informer et sensibiliser les participant-e-s quant aux mécanismes des violences faites aux femmes/jeunes femmes et leurs conséquences ;

- Discuter, collecter des infos sur les observations du terrain, approfondir l'analyse des besoins, notamment des besoins à renforcer, à outiller ;

- Proposer des outils ou sites d'info pour répondre à ces problèmes ;

- Élargir progressivement le spectre d'action des acteurs associatifs de 1ère et 2ème ligne ;

- Créer des espaces d'échanges et de connaissances entre les différents acteurs et actrices de la prise en charge des femmes victimes de violence ;

- Faire remonter les besoins et réalités des femmes des quartiers populaires molenbeekois vers les autres niveaux de pouvoir (régionaux et nationaux).

Les actions collectives du processus se sont clôturées le 25 novembre 2022 lors de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes pendant un programme qui s'est déroulé de 10h à 18h à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek ainsi qu'à la place Communale.



Les violences faites aux femmes sous toutes leurs formes sont le premier frein à l'émancipation des femmes et des filles, et à l'égalité hommes/femmes. La lutte contre ces violences dès le plus jeune âge et dans tous les domaines nous semble primordiale pour l'émancipation et l'autonomisation des femmes. Molenbeek est une commune riche au niveau associatif et il nous semble très opportun et nécessaire d'impliquer explicitement tous les acteurs et actrices associatifs dans la lutte contre ce fléau.



QUELQUES ACTEURS DE RÉFÉRENCES

SERVICES D'ACCUEIL DES VICTIMES

Maison de justice de chaque arrondissement judiciaire
 Site : maisonsdejustice.be

SERVICE COMMUNAL D'AIDE AUX VICTIMES - S.C.A.V

Aide psychologique et sociale, gratuite, même indépendamment d'une plainte..

Tél : 02/411.45.84

Site : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/je-vis/social-sante/social/>

SOS VIOL

Numéro gratuit, accompagnement des victimes, soutien aux proches et professionnel.le.s, ressources, répertoires, tchat.

Tél : 0800/98.100

Site : sosviol.be

CENTRES DE PRISE EN CHARGE DE VIOLENCES SEXUELLES (CPVS)

Accueil multidisciplinaire 24h/24 pour des agressions datant de moins d'un mois.
 Site : violencessexuelles.be

SOS INCESTE BELGIQUE

Accompagnement des victimes

Tél : 02/ 646.60.73

SERVICES D'ASSISTANCE POLICIÈRE AUX VICTIMES SAPV

Dans chaque zone de police, information, accompagnement et orientation en lieu avec un (éventuel) dépôt de plainte.

Tél : 101

Site : police.be

Ce projet vise ainsi à la fois la prévention, l'information, la sensibilisation & la prise en charge. Nous estimons que beaucoup d'efforts doivent être mis sur la prévention et sur l'intervention rapide et adaptée en créant un réseau privilégié entre différentes acteurs et en appuyant les échanges sur nos expériences.



ACCESS

Soutien aux femmes migrantes.

PLANING FAMILIAL

Site : planningsfps.be

LE PRAXIS

Accompagnement des auteur.e.ss de violences conjugales et intrafamiliales.

Tél : 04/228.12.28

Site : asblpraxis.be

GARANCE

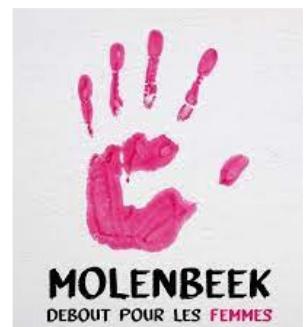
Auto-défense des femmes.

Tél : 04/228.12.28

Site : garance.be

VIE FÉMININE

Site : viefeminine.be



Adresse : Rue de Birmingham 60

Tél : 02/413.39. 18



EXPÉRIENCE DE VIE DANS UN HABITAT SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL À LA RUE DES QUATRE-VENTS

Après la rénovation de deux anciennes maisons ouvrières situées au numéro 25B rue des Quatre-Vents, six ménages à revenus modestes s'y sont installés depuis février 2021. Ils bénéficient d'un projet de logements solidaires et intergénérationnels, dans une dynamique de quartier, soutenu par l'agence immobilière sociale « Logement Pour Tous » en partenariat avec la fondation Renovassistance*, l'asbl Convivial et l'asbl La Rue.

La Rue est mandatée pour l'aspect installation d'un potager collectif et dynamisation de la salle polyvalente au rez-de-chaussée de l'immeuble, avec ouverture du projet sur le quartier.

Au rez de chaussée habitent 2 ménages, un jeune et une dame âgée et 4 familles nombreuses occupent les 2 étages du bâtiment. Pascal fait partie de l'une d'elles. Il est père d'une famille de 4 enfants et tient à témoigner de son quotidien en tant que locataire bénéficiant lui et les siens de cet habitat groupé, solidaire et intergénérationnel. « L'avantage de vivre dans un tel logement, c'est d'abord le moindre coût du loyer par rapport à nos précédents loyers et l'ouverture aux autres, aux voisins, au quartier ». Il tient surtout à souligner le vivre ensemble et la solidarité entre les 6 ménages, tous venant

d'horizons culturels différents. « On se procure des services mutuels. On a notre espace privatif et deux espaces collectifs, le jardin et la salle qui nous apportent un grand plus dans le vivre ensemble. Nous formons tous une grande famille ; l'entraide prend le dessus bien que nous venons d'horizons différents. Ces espaces collectifs que nous partageons ensemble à travers nos différences sont aussi des lieux d'échanges, de cohésion de groupe et d'enrichissement culturel pour chacune de nos familles respectives ». Mais pas seulement entre les 6 ménages car ces espaces sont ouverts sur le quartier. « Ce grand jardin nous permet d'abord à nous adultes et à nos enfants de profiter d'un espace vert partagé. Il donne aussi l'occasion de côtoyer d'autres adultes et enfants issus du quartier, en particulier les mercredis après-midi durant les heures de permanence*. On apprend à entretenir ces espaces communs et pour ceux qui veulent, il s'agit de semer, de récolter et puis de partager la récolte tous ensemble. » Les habitants organisent leurs réunions dans la salle communautaire pour discuter de la gestion des espaces communs. « Un lieu où sont organisés différents types d'activités, des animations (sur l'économie d'énergie), des ateliers (de couture), des fêtes (d'anniversaires) ou simplement des

rencontres informelles autour d'un thé, d'un café, d'une tisane récoltée dans le potager, ou bien encore de partage de nos plats culinaires, ... ». Pascal précise que tout cela demande un certain investissement et quelques sacrifices de la part de chacun.

« Nous tenons des réunions périodiques entre habitants afin de relever et de dépasser nos différends s'il y en a; cette manière de vivre demande plus de sacrifices de tout un chacun pour s'adapter aux rythmes de vie des autres habitants ». « Vivre dans un tel type d'habitat encourage à plus de générosité, d'entraide, à plus de compréhension et d'ouverture d'esprit dans le respect des personnes et des règles de vie établies de commun accord ». Il demande donc un certain engagement, une communication régulière entre les habitants pour régler les tensions éventuelles, pour promouvoir l'esprit de partage et de solidarité, les échanges d'expériences, la construction de liens sociaux, les rencontres intergénérationnelles et interculturelles et pour préserver la beauté et la propreté des lieux. Le tout, dans une dynamique d'ouverture sur le quartier.

*Renovassistance s'est donné pour mission de «rénover des immeubles abandonnés pour y créer des logements salubres et décents, et de les proposer à des loyers modérés, à des familles à revenu modeste». Elle collabore pour cela avec l'agence immobilière sociale «Logement Pour Tous». *Les heures de permanence sont de 13h30 à 16h30.



ATELIER D'ÉCOLAGE ET CAMP À PALOGNE

TÉMOIGNAGES ET ILLUSTRATIONS DE MAMANS ET LEURS ENFANTS

En ce début novembre, certaines mamans porteuses du projet d'Écolage et celles ayant participé au camp résidentiel accompagnées de leurs enfants ont exprimé par différents moyens leur ressenti de ces expériences, sur base de photos. 4 questions leur ont été posées : Pourquoi vous êtes-vous inscrites à l'atelier ? Qu'est-ce que vous avez aimé ? Qu'est-ce que vous aimeriez changer ? Choisissez un événement qui vous a marqué et expliquez comment vous l'avez vécu.

Témoignages des participantes «Ce qui nous a attiré quand il y a eu la promotion de l'atelier, c'est qu'il pouvait y avoir des changements dans l'école si on se mettait à plusieurs.» « Nous avons trouvé un lieu pour nous aider à comprendre l'enseignement.» «Nous avons trouvé un endroit pour pouvoir expliquer et exprimer nos revendications.» «Je retiens que certaines de nos revendications ont été prises en compte, notamment les frais de garderies dans l'école qui ont été supprimés.» «C'est pour nous

un lieu d'échange et d'écoute.» «Nous avons eu l'opportunité et le plaisir de participer aux réunions en extérieur organisées par la coalition et le CGE.» «Nous souhaiterions que les choses changent



au niveau de l'absentéisme des professeurs (surtout pour les professeurs de néerlandais) dans les écoles ; surtout que le problème se pose en début d'année et se poursuit parfois jusqu'en fin d'année scolaire.» «Grace à Claude nous avons beaucoup appris sur ce qu'est l'enseignement spécialisé et nos droits.» «Nous avons été émus d'entendre certains parents face à leurs angoisses, souffrances, craintes et parfois même harcèlement pour les convaincre de mettre leurs enfants dans l'enseignement spécialisé.» «Nous avions eu le souhait d'avoir une association de parents au sein de l'Ecole 10 et nous sommes heureuses que le projet ait été entendu et se concrétise avec le

soutien de Mme Wolf, Annie, Claude* et l'asbl La Rue.» «Lors de l'atelier, nous souhaiterions que davantage de parents soient présents et qu'il y ait plus de participation des autres parents, car nous avons le sentiment que ce sont souvent les mêmes parents qui se mobilisent.» «Aussi, selon les échos que nous avons des autres parents, nous constatons qu'eux aussi vivent des situations difficiles et similaires au sein des écoles.» «Notre crainte c'est de voir le projet d'association de parents dans l'Ecole 10 porté par peu de parents.»

* Mme Wolf : directrice de l'Ecole 10 à Molenbeek;

Annie Randazzo : animatrice à la Ligue des Familles; Claude

Prignon : collaborateur au CGé (Changements pour l'Égalité).

La Rue

Intéressé-e par l'Atelier d'Écolage

«L'école en questions» (partenariat

La Rue/La Ligue des Familles) ?

Contact : **Rachida** au 02/410.33.03.

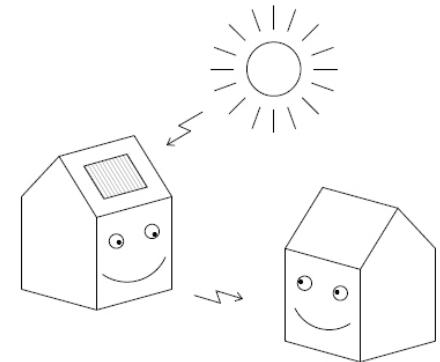
VOUS AVEZ DU TEMPS À OFFRIR ? INTÉRESSÉ-E PAR DU BÉNÉVOLAT AU SEIN DE NOTRE ECOLE DE DEVOIRS AUPRÈS DES ENFANTS ET/OU DES ADOLESCENT-E-S ?



Prenez contact avec **Rachida El Kadi** pour l'Ecole de devoirs des enfants et avec **Paolo Godoy** pour le soutien scolaire aux adolescents. Concernant le soutien scolaire des adolescents, nous sommes actuellement particulièrement à la recherche d'un-e bénévole dans la matière du néerlandais. Si vous êtes intéressé-e, un rendez-vous sera fixé afin de faire connaissance, préciser le cadre, répondre aux questions de part et d'autre,... Si le bénévolat se concrétise, une convention de bénévolat sera signée. Tél. 02/410.33.03 ; ou courriel à : info@larueasbl.be

PARTAGE D'ENERGIE RENOUVELABLE

Vous produisez de l'électricité verte avec des panneaux photovoltaïques et vous voudriez vendre/partager l'excédent à un voisin à un prix de votre choix plutôt que de le renvoyer dans le réseau ? Vous voudriez placer des panneaux photovoltaïques sur le toit d'une copropriété et les lier à plusieurs compteurs au sein du même immeuble ? Depuis cette année, cela est possible grâce au nouveau cadre réglementaire bruxellois pour le partage d'énergie verte, qui soutient la consommation locale de l'énergie renouvelable produite !



3 TYPES PRINCIPAUX DE PARTAGE D'ÉNERGIE EXISTENT :

De pair à pair,

Cela consiste dans le partage entre deux habitations, une qui produit l'électricité verte et l'autre qui peut consommer l'excédent qui serait autrement injecté sur le réseau.

Cet échange est une convention signée entre les deux parties, qui choisissent librement le prix de l'énergie verte partagée.

Les deux habitations peuvent être implantées n'importe où en Région Bruxelloise et ne doivent pas être voisines entre elles.

Au sein d'un même bâtiment,

Si vous avez installé des panneaux photovoltaïques dans l'immeuble de votre copropriété (ou vous souhaitez le faire) vous pouvez maintenant lier plusieurs compteurs à l'énergie verte produite.

Ce partage peut se faire en différentes modalités de calcul (par exemple un compteur préférentiel comme les communs et ensuite les habitants, ou selon les quotités de chaque appartement) et selon le prix fixé dans la convention entre les participants (gratuit, ou à prix convenu).

Communauté d'énergie,

Si vous êtes un gros producteur d'énergie renouvelable et que vous voulez la partager avec plus d'un immeuble, la création d'une communauté d'énergie est souhaitable.

Ce cas de figure est le plus complexe, car il s'agit de créer une personne morale pour la communauté, et ceci fonctionne uniquement avec des quantités importantes d'énergie produite..

Si vous souhaitez vous faire guider dans ce processus, vous pouvez :

- Demander plus d'info aux conseillers et conseillères en énergie et rénovation de l'asbl La Rue (en prenant rendez-vous ou via les permanences ; voir p.13).

- Vous renseigner sur le partage d'énergie via les sites de Brugel <https://energysharing.brugel.brussels> et Sibelga <https://www.sibelga.be/fr/raccordements-compteurs/energie-renouvelable/partage-energie>

- Prendre rendez-vous avec les facilitateurs de Bruxelles Environnement pour le partage d'énergie (facilitateur PCE) en remplissant le formulaire online <https://environnement.brussels/questionnaire-d-identification-facilitateur-partage-et-communautes-d-energie>

Attention : dans tous les cas, il faudra installer le compteur « intelligent » (l'installation est éventuellement gratuite) et avoir un réseau électrique aux normes.



LE PROJET RÉNOVATION +

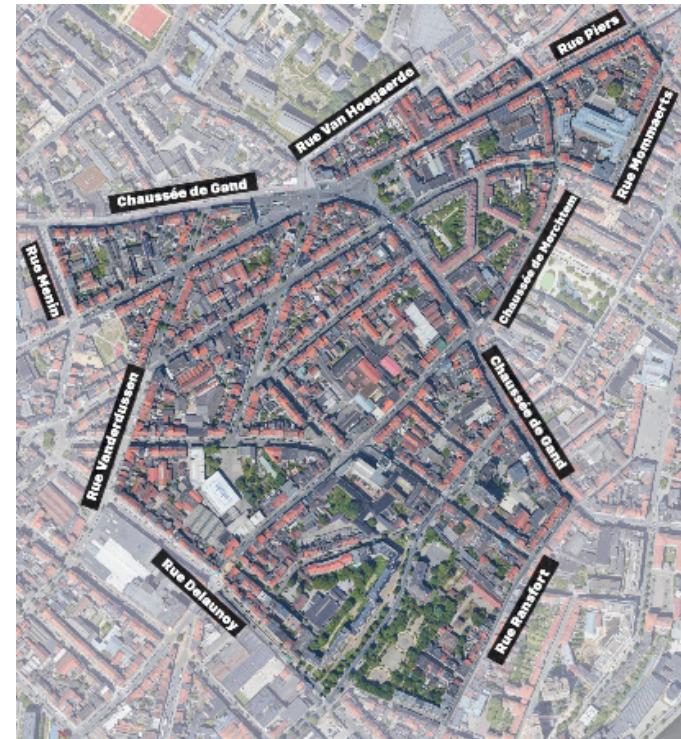
POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE LOGEMENT ET CONTRE LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable (CQD) Étangs Noirs 2022-2026, l'ASBL La Rue met en place un projet d'accompagnement pour les propriétaires. Ce projet permettra un focus sur les «petits propriétaires» en difficulté, afin de leur apporter un soutien financier, administratif et technique dans le périmètre du CQD.

Le projet « Rénovation + » constitue une réflexion novatrice face aux constats de dégradations du bâti dans le Vieux Molenbeek. Ce projet entend répondre aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou que leurs biens soient vacants, abandonnés ou insalubres. Il s'agira donc de travailler avec des propriétaires dans l'incapacité actuelle d'investir dans la rénovation de leurs biens. A travers « Rénovation + », l'ASBL La Rue entend lutter contre l'insalubrité et la vacance immobilière dans le quartier Étangs Noirs.

Ce projet permettra la création de 5 à 7 logements à caractère social dans le périmètre du CQD via différents scénarios/cas de figure :

- Soit une opération de rénovation lourde d'un immeuble complet des caves aux combles. Dans



ce cas-ci, le propriétaire laisse son immeuble en gestion à l'AIS « Logement pour Tous ». En plus des primes régionales Rénolution, d'un crédit ECORENO, les travaux sont préfinancés par l'ASBL Renovassistance et un financement de maximum 22.000€/logement supplémentaire peut être octroyé dans le cadre du CQD.

- Soit une opération tiroir pour des propriétaires d'appartements dans des immeubles à appartements via un crédit ECORENO du Fonds du Logement et une mise en location via l'AIS « Logement pour Tous » en plus des primes régionales (Renolution) et un soutien financier provenant du CQD de maximum 22.000€/logement. Dans ce cas de figure, les travaux sont pris en charge par l'entreprise d'insertion socio-professionnelle Casablanco.

- Soit une opération avec le Community Land Trust Bruxelles (CLTB) qui rachèterait le terrain et éventuellement un ou plusieurs logements dans un immeuble sous certaines conditions propres au CLTB. Ce qui permettrait d'obtenir un levier financier supplémentaire afin de rénover un bien en plus des primes régionales (Renolution) et du soutien financier provenant du CQD de maximum 22.000€/logement.

Grâce à ce projet, l'ASBL La Rue entend lutter à sa mesure contre la gentrification du quartier en permettant d'habiter le quartier dans de bonnes conditions matérielles à un prix abordable et en freinant la spéculation immobilière dans le Vieux Molenbeek.

SE CHAUFFER EN CONSOMMANT PEU

Sachant que le chauffage représente +/- 70% de nos consommations d'énergie annuelles, il est clair qu'avec l'explosion des prix de l'énergie beaucoup d'entre nous n'osent plus ou ne peuvent plus se chauffer comme il y a deux ans. La question de comment réguler son chauffage pour chauffer tout son logement n'est plus d'actualité. Il faut revoir quels sont nos réels besoins et essayer de trouver des astuces pour avoir un certain confort thermique. Avant d'adopter des comportements ou investir dans du matériel, il faut comprendre son logement et chercher ce qu'est le confort thermique pour soi.



LE CONFORT THERMIQUE EST INFLUENCÉ PAR DIFFÉRENTS FACTEURS



Dans l'idéal, pour un bon confort thermique il faut une **bonne isolation**, une **bonne étanchéité à l'air** et une **ventilation contrôlée**. Le ressenti de chaleur n'a pas uniquement à voir avec la température de l'air mais aussi avec les courants d'airs, les matériaux environnants, les températures des parois, l'humidité, le métabolisme du corps et l'habillement. Toute chaleur monte, donc au sol la température est plus froide. Il y a 3 formes de chaleurs : la **chaleur radiante** qui émet des rayons de chaleur, la **chaleur par convection** qui fait circuler de l'air chaud et la **chaleur par conduction** qui se propage par les matériaux. Toute chaleur va vers le froid. Les courants d'air se créent là où l'air circule entre deux ouvertures. L'air humide a besoin de plus d'énergie pour être chauffé. La température du corps (37,2 °C) s'autorégule et ce sont les mains et pieds qui se réchauffent le moins bien. Il y a un échange thermique entre le corps et son environnement de +/- 100kWh. Avoir une source de chaleur qui radie près du corps chauffe l'intérieur du corps.

Astuce 1 : Chauffer le juste nécessaire

Le moins on chauffe le moins on consomme

- Baisser la température de départ de la chaudière, surtout quand il ne fait pas très froid.
- Chercher la température de confort minimale par pièce. Faut-il chauffer toutes les pièces ? Est-ce que pour le living 18°C pourrait suffire ?
- Apprendre à maîtriser son chauffage, pas uniquement de l'automatisation.
- Mieux vaut faire fonctionner le chauffage 2 à 4 fois par jour pendant des courtes durées que toute la journée.
- Fermer les portes entre les pièces.
- Purger ses radiateurs s'ils n'émettent pas de la chaleur sur toute la surface.
- Ne pas mettre des fauteuils ou meubles devant les radiateurs.
- S'installer dans les pièces chauffées les plus petites.

Astuce 2 : Chauffer son corps au lieu du logement

Il vaut mieux se couvrir avant de prendre froid.

- Mettre une bouillotte sur soi ou à mettre au lit avant d'aller dormir
- S'habiller en plusieurs couches (sous-vêtements) avec des habits chauds et respirants – éviter des habits synthétiques
- Mettre des pantoufles chaudes
- Se couvrir avec des couvertures, des plaid ou éventuellement avec une couverture chauffante
- Mettre des tapis épais, voir avec un isolant si la pièce en-dessous n'est pas chauffée
- Se chauffer de courtes durées avec un panneau radiant (chauffage d'appoint de max. 300w)
- Boire des tisanes chaudes (thym, romarin, gingembre, ...), avoir un thermos
- Être régulièrement en mouvement, faire des exercices, faire du sport,...
- Eviter d'être proche de parois froides ou dans des courants d'air.



Et si le budget le permet...

- Isoler les murs extérieurs.
- Acheter un thermostat ambiant mobile .
- Placer des vannes thermostatiques.
- Placer des panneaux réflecteurs derrière les radiateurs .
- Doubler vos rideaux avec des rideaux thermiques.
- Calfeutrer les passages d'air des fenêtres et portes avec des joints isolants ou du mastic.

Attention !

- Un chauffage d'appoint ne sert pas à chauffer une pièce, vérifier sa consommation kWh !
- Ne pas oublier de ventiler 2 à 3 fois par jour pendant 10 minutes. Laisser les fenêtres entrouvertes pendant longtemps refroidit les murs !

La Rue

CONSEIL EN RÉNOVATION

Conseils, primes, suivi énergie et visites. **La permanence est ouverte sans rendez vous les mardis de 17h à 19h et les jeudis de 09h à 12h30.**

Infos au 02 410 33 03 ou cre@larueasbl.be

PERMANENCE LOGEMENT

Prenez rdv par téléphone au 02/410.33.03.

Adresse : Rue Ransfort 16



C'EST LA FIN DES CRU 3 ET 5 EN DÉCEMBRE 2022

Les Contrats de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest (CRU3) et Heyvaert (CRU5) arrivent progressivement à leur fin. Les permanences délocalisées pour les propriétaires vivant dans le quartier Heyvaert et autour de la Gare de l'Ouest se clôturent à la fin de cette année civile. L'équipe du Conseil à La Rénovation de La Rue aura été active de septembre 2019 à décembre 2022 sur ces quartiers. Désormais les propriétaires seront les bienvenus dans notre nouveau local à la rue Ransfort n°16 ! Un peu plus de 2 ans de travail ont permis d'aider une quarantaine de propriétaires dans leurs démarches de travaux.

Parmi celles-ci, 2 chantiers d'embellissement de façades 'classiques' et 1 chantier d'embellissement de façade avec des éléments patrimoniaux (dont corniche, toiture mansardée et ferronnerie), 2 chantiers d'isolation de façade arrière et une isolation de toiture, 1 chantier de remplacement de système de chauffage, 1 chantier de remplacement de châssis en bois ont pu se réaliser. Ces travaux ont été en partie financés par les primes régionales pour la rénovation du logement. D'autre part, des activités d'information et de sensibilisation autour de la rénovation ont eu lieu telles les balades commentées dans le cadre des Journées



du Patrimoine, des visites de chantiers chez les habitants ou bien la participation aux fêtes locales (Manchester In Joy, nombreuses activités festives à MolenWest,...), ainsi qu'une présence dans l'espace public afin de donner de l'information aux habitants sur le marché de la place de la Duchesse et à la sortie du Métro Gare de l'Ouest.

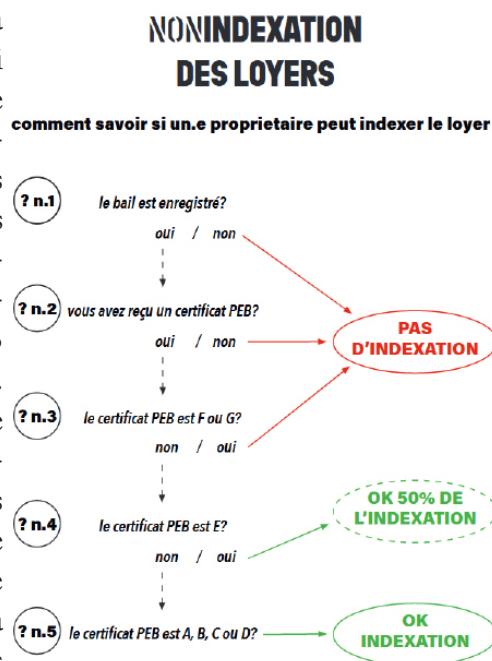
Les conseillers ne sont pas partis bien loin :) Retrouvez-nous à la permanence Conseil à la rénovation rue Ransfort, 16 !

L'INDEXATION DES LOYERS DÉSORMAIS BASÉE SUR LA PEB



Dans l'objectif de limiter les effets de l'inflation et de la crise énergétique sur les locataires et pour pousser les propriétaires à moderniser leurs biens, l'indexation des loyers est désormais conditionnée par rapport à une bonne PEB (Performance Energétique du Bâtiment). Cette nouvelle ordonnance régionale s'inscrit aussi pleinement dans le programme d'accélération de la rénovation du bâti bruxellois qui affiche, en moyenne, un score énergétique E ou plus mauvais encore. Par exemple, plus de 30% des toitures à Bruxelles ne sont pas isolées. Or, l'objectif de la Région de Bruxelles-Capitale est d'atteindre un PEB avec le score C d'ici à 2050. Concrètement, cela signifie que la consommation d'énergie primaire devra être 3 fois moindre qu'actuellement parce que l'habitat résidentiel est le secteur qui émet le plus de gaz à effet de serre. La rénovation des 570 000 logements bruxellois concernés et l'obligation pour tous de détenir un PEB est donc inévitable. Ces mesures vont encore se renforcer à l'avenir car le certificat PEB qui n'était demandé qu'en cas de vente ou de location d'un bien en région bruxelloise sera obligatoire à partir de 2025 pour tous les logements sans exception. Cela veut dire que si rien n'oblige actuellement les propriétaires à effectuer des travaux d'isolation, ils vont devoir procéder à certains travaux comme l'isolation du toit, des sols, des murs intérieurs et extérieurs, le remplacement des châssis et fenêtres,

de la chaudière ou du système de chauffage pour améliorer le score énergétique de leur bien. C'est dans l'objectif d'inciter dès cette année les propriétaires à mettre un terme aux «passoires énergétiques» que depuis le 14 octobre de cette année, ils ne peuvent indexer le loyer que si :



1. Le bail loué a été enregistré par le propriétaire (vérifiable sur My Minfin > Mes habitations > Mes baux de location).

2. Le certificat PEB, Performance Energétique du Bâtiment qui va de A++ à G en région bruxelloise, doit avoir comme score énergétique A, B, C, D ou E. Valable 10 ans, le PEB est la carte d'identité énergétique d'un immeuble. Le propriétaire a l'obligation de communiquer le certificat PEB à son locataire. Pour les bâtiments ayant un score F ou G ou qui n'ont pas

de certificat PEB, les propriétaires ne pourront donc pas les indexer.

3. La demande d'indexation a été faite par écrit et à la date anniversaire du bail.

4. Le propriétaire ne peut demander cette indexation qu'après le 14 octobre 2022 et à la date anniversaire de l'entrée en vigueur du bail. Si par exemple un bail est conclu en septembre 2021 et entre en vigueur le 1er octobre 2021, le propriétaire ne peut réclamer l'indexation du loyer qu'à partir du 15 octobre 2022. S'il oublie et qu'il la demande plus tard, par exemple en juillet 2023, il ne pourra exiger que le paiement de l'indexation pour les mois d'avril à juin (+ juillet) et bien sûr pour les mois à venir. Si la demande d'indexation a été faite le 14 octobre et avant cette date, ce sont bien les anciennes règles d'indexation qui prévalent. Cette nouvelle réglementation qui concerne aussi bien la région bruxelloise que la Wallonie et la Flandre, n'est pas définitive et va durer au moins un an. Chaque région pourra alors décider de son renouvellement en fonction du contexte socio-économique. Même si elle a une durée limitée dans le temps, cette mesure est une avancée importante en faveur du droit des locataires parce que pour la première fois en Belgique, il y a une réglementation qui fait entrer l'état du bien dans le calcul du loyer.



MONOXYDE DE CARBONE

LE NOMBRE DE VICTIMES D'INTOXICATIONS A DOUBLÉ



ATTENTION AU TUEUR SILENCIEUX DANS VOTRE LOGEMENT !

Cette année, 60 personnes en Belgique sont déjà décédées en raison d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO), le double des années précédentes. Il semble que ceci est dû à la crise des prix de l'énergie : les personnes n'ouvrent plus les portes et fenêtres lorsque le chauffage fonctionne et tentent de minimiser les coûts en « réduisant leur consommation, en utilisant des carburants bon marché, en négligeant les entretiens nécessaires et en évitant de remplacer les appareils défectueux ou en les remplaçant par des appareils de seconde main peu sûrs, ce qui accroît le risque d'exposition au CO » *

La présence du CO dans l'air peut résulter d'une mauvaise évacuation des produits de combustion; les appareils qui utilisent des combustibles pour la production de chaleur ou de lumière représentent tous un risque (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence, pétrole, etc....).

La cause peut être un conduit de fumée obstrué, une pièce calfeutrée (pas d'aération dans la salle de bain où il y a un chauffe-eau au gaz par exemple), la vétusté de l'appareil, une mauvaise utilisation ou un défaut d'entretien.

Le CO tue mais peut également causer de graves conséquences sur la santé (séquelles neurologiques telles troubles de la mémoire et de l'attention, apathie et état dépressif, modification du comportement engendrant de l'agressivité voire de la violence, démence).

Ce gaz toxique est d'autant plus dangereux car il est invisible et inodore. Même en petite quantité, soit avec la présence de 0,1% dans l'air, le CO tue en 1h00; avec 1%, il tue en 15 minutes et avec 10 %, il tue immédiatement. A noter que les personnes décédées perdent souvent conscience durant leur sommeil.

Les symptômes peuvent être des maux de tête, une grande fatigue, des vertiges, des nausées.

Il s'agit d'être très vigilants.

Les précautions à prendre sont les suivantes : faire vérifier et entretenir ses installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée (ramonage) par un professionnel qualifié (légalement, entretien obligatoire pour les chaudières au mazout à Bruxelles une fois par an et par période de 2 ans pour celui des chaudières au gaz); aérer son logement (au moins 10 minutes chaque jour; aussi quand il fait froid) ; maintenir les systèmes de ventilation en bon état et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air; respecter les consignes d'utilisation des appareils de combustion indiquées par le fabricant.

En cas d'intoxication : aérer immédiatement; arrêter de suite tout appareil de combustion; évacuer les locaux; appeler les secours en composant le **100**, le **112** ou le centre anti-poisons au **070 245 245**.

* Propos du directeur général adjoint du Centre Antipoisons, le professeur Dominique Vandijck.

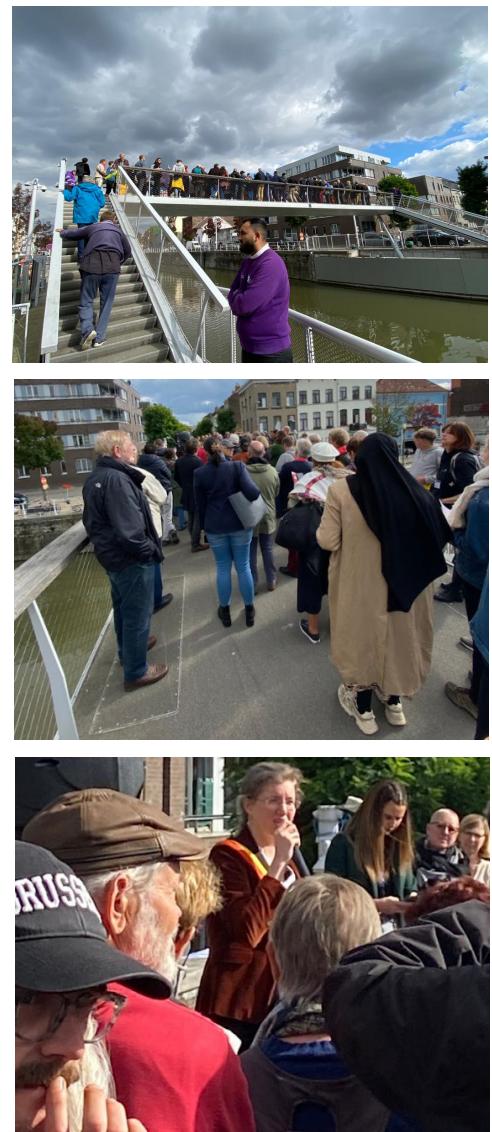


NOUVELLE PASSERELLE GUIDO VANDERHULST À MOLENBEEK

Le 29 septembre dernier, un événement a été organisé afin que la nouvelle passerelle située au-dessus du canal entre la rue de Gosselies et le quai de l'Industrie porte le nom de Guido Vanderhulst. Les autorités étaient présentes ainsi que de nombreuses personnes et des représentants d'institutions locales et régionales, tous venus lui rendre hommage. Une plaque en bronze a également été inaugurée dans la cour de La Fonderie (Musée bruxellois des Industries et du Travail situé rue Ransfort), en sa mémoire.

Guido, licencié et agrégé en sociologie du travail, était un ardu défenseur de justice sociale et était une référence, notamment sur le plan régional, du travail de mémoire et de préservation du patrimoine industriel et social. Sans lui, notre association ainsi que l'actuelle Fonderie à Molenbeek n'auraient pas vu le jour. Parmi ses combats, on peut aussi relever le sauvetage du site de Tour et Taxis et d'autres lieux renommés, importants en région bruxelloise. C'est cependant à Molenbeek, plus précisément dans le Vieux Molenbeek, zone de quartiers populaires au riche passé industriel, qu'il avait fait le choix de s'installer pour y développer une « action sociale » : la défense de ce Vieux Molenbeek et de ses habitants. Les premières actions de La Rue début des années septante y ont constitué son premier cheval de bataille, association d'éducation populaire dont il aura été le président durant trente ans. C'est en effet avec d'autres femmes et hommes, dans une démarche **participative**, que cette action a été concrétisée et que l'objet social de La Rue a pu prendre forme : en créant ce lieu de rassemblement et de prise de parole dans les quartiers populaires de Molenbeek, en y soutenant des femmes et des hommes, en les accompagnant.

Ceci afin qu'elles et ils soient mieux outillé-e-s dans leur vie au quotidien mais aussi qu'elles et ils s'organisent collectivement face à des difficultés de la vie, qu'ils tentent de la changer en agissant pour plus de justice sociale (logement, cadre de vie, éducation notamment). Guido avait compris que **pour développer une action sociale cohérente, pertinente, efficace, il ne s'agit pas de faire pour ou à la place de** mais de faire **AVEC** les habitant-e-s, dans une démarche et une dynamique locales, de proximité car ce sont ces personnes les premières expertes de leurs propres vie et quartiers. Il y a des femmes et des hommes qui inspirent. Guido est de ceux-là. Il était un rassembleur; la passerelle qui permet de relier une rive à l'autre, un quartier à l'autre est à ce niveau un beau symbole. **Permettre à des personnes de se rassembler, d'unir leurs forces, de se solidariser est primordial. Face aux défis de notre monde et de notre société actuelle, sans doute que le monde politique devrait s'inspirer de manière conséquente de l'éducation populaire citoyenne, et la pratiquer.**



La Rue

Intéressé-e par les actions participatives de La Rue ? **Prenez contact** au 02/410.33.03 ou par mail à info@larueasbl.be.



LE PROJET "BRUXELLES NUMÉRIQUE" VA RENFORCER LE NON RECOURS À DES DROITS FONDAMENTAUX POUR NOMBRE DE BRUXELLOIS-ES

A l'heure où nous rédigeons ces mots, le gouvernement bruxellois va présenter au Parlement un projet d'ordonnance visant le numérique «par défaut» : ce texte permettra d'imposer aux administrations régionales et communales (telles Actiris, les CPAS, les communes) de communiquer uniquement de manière numérique avec la population bruxelloise (remplaçant ainsi les contacts téléphoniques ou les documents papier ou les rendez-vous à leurs guichets).

Dans une Gazette précédente durant la crise sanitaire, nous avions déjà dénoncer cette digitalisation à tout vent et l'impact dans la vie quotidienne pour nombre de personnes qui n'ont pas la possibilité de faire usage du numérique (car pas de connexion internet ou pas le matériel nécessaire pour pouvoir en faire usage ou car ne savent comment l'utiliser). **Cela engendre incontestablement un non recours à une série de droits fondamentaux** qui va en se renforçant (en lien avec le logement, le travail, les allocations,...); des études menées en attestent.

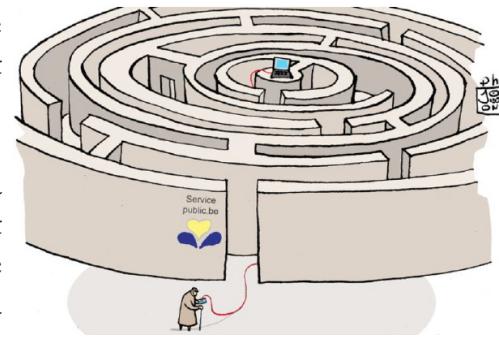
Ceci renforce, d'autant dans le contexte socio-économique actuel que nous connaissons, une paupérisation grandissante,

de fait dans nos associations, nous constatons de plus en plus de personnes exclues et totalement démunies.

Comme nous l'avions déjà souligné, les autorités espèrent réaliser des économies par cette digitalisation. Mais il s'agit là d'un mauvais calcul et ce n'est pas regarder plus loin que le bout de son nez. Par ailleurs, voulons-nous d'une société où nombre de personnes vivront sous le seuil de pauvreté, alors que ce nombre est déjà scandaleux dans la Belgique du 21ème siècle ? **Voulons-nous que les inégalités sociales continuent à se reproduire et à se creuser avec tout ce que cela engendre comme conséquences pour une société ?**

Voulons-nous d'une société où le lien à l'autre est de plus en plus mis à mal ?

D'autre part le travail des associations de terrain est également impacté, les personnes en fracture numérique se tournant vers elles à la recherche d'une aide. Nous nous retrouvons à faire le travail que faisaient avant les administrations dans la gestion des dossiers de leurs bénéficiaires, mettant ainsi à mal nos missions de base et alors que cela ne rencontre pas notre objet social, que



nous n'en avons pas les compétences ni les moyens financiers.

Face à ce projet 'Bruxelles numérique', 200 institutions et associations dont nous sommes viennent de signer une carte blanche parue dans un grand média belge afin de tirer la sonnette d'alarme. Elles demandent notamment qu'un grand débat public soit mené sur la question, également aux autorités régionales et communales, tenues en principe à un service public de qualité, de s'emparer de la question et de veiller à ce que des guichets physiques, humains soient maintenus en suffisance sur leur territoire. Il s'agit là d'un enjeu crucial, notamment pour le bien être de notre société.

> Texte de la carte blanche disponible sur <https://lire-et-ecrire.be/Non-a-l-ordonnance-Bruxelles-numérique>

INAUGURATION DU "CLT INDÉPENDANCE RANSFORT" LE SAMEDI 29 OCTOBRE

LE QUARTIER S'ENRICHIT D'UN PROJET D'HABITAT SOLIDAIRE QUI FAVORISE LE VIVRE-ENSEMBLE ET CONSTITUE UN OUTIL DE DYNAMIQUE DE QUARTIER

Le samedi 29 octobre 2022, le quartier Ransfort a fêté l'inauguration des logements du nouveau CLT (Community Land Trust) construits sur la partie attenant au site du supermarché LIDL et s'étalant de la rue Ransfort à la rue Indépendance. Le projet offre des logements (de 1, 2, 3 chambres et studios) à 21 ménages avec une série d'espaces collectifs tels qu'une salle polyvalente, une buanderie commune et un parking vélos. La particularité du CLT est que la personne qui achète le logement devient propriétaire du bâti mais pas du sol. Ce dernier reste la propriété de l'organisation communautaire. Aussi, chaque CLT créé implique la fondation d'une communauté locale d'habitants. La séparation du coût du bâti de celui du sol donne aux familles à faibles revenus la possibilité de devenir propriétaires d'un logement confortable et à basse énergie, à un prix abordable. Il permet ainsi de lutter contre la spéculation immobilière, en bloquant le prix de vente pour rester toujours abordable.

Le CLT est un mode d'habitat communautaire venant d'Angleterre et des Etats-Unis. En Région de Bruxelles, ce système d'habitat se veut solidaire dans la mesure où les projets développés s'adressent aux personnes à faibles revenus.

Le projet « Indépendance/Ransfort » construit par l'asbl CLTB (CLT de Bruxelles) fait l'objet d'un partenariat avec l'asbl La Rue qui apporte son expertise d'accompagnement en matière de maîtrise du bâtiment BHPE, du Vivre-Ensemble et de l'ancrage de l'habitat dans le quartier, en plus d'un accompagnement social individuel qui a été assuré au début du projet.

L'intérêt d'une telle collaboration est fondé sur le fait qu'au-delà d'une opportunité en matière de logement, ce projet privilégie l'inclusion sociale de nouveaux habitants en termes d'un « vouloir vivre ensemble ». Le CLTB n'entend pas produire des ghettos ou des habitats cloisonnés au sein des quartiers où s'implantent ces logements. Le projet CLT Indépendance/Ransfort offre une mixité culturelle et entend privilégier la construction de solidarités entre habitants, aussi bien au sein de l'habitat lui-même qu'au sein du quartier. Certains habitants intégrés dans le projet proviennent du quartier même. L'approche du Vivre-ensemble développée par le CLTB va dans le sens d'une démarche de revitalisation sociale du quartier, contrairement aux projets des nouveaux investisseurs privés qui exposent le Vieux-Molenbeek à la gentrification. A ce jour les habitants craignent le fait que

de nouveaux investisseurs appliqués à la spéculation immobilière développent des projets qui n'offrent pas de place au profil d'habitants rencontrés dans le quartier. Comme l'exprime une résidente : « ... qu'on nous construise des CLT dans le quartier. Nos enfants grandissent, nous avons besoin de projets qui vont leur offrir un meilleur cadre de vie et non des projets qui nous poussent à partir d'ici... ».



La fête du 29 octobre 2022 a été organisée avec la participation des habitants (dans l'apport d'idées sur « comment organiser l'inauguration ? », dans les ateliers préparatoires et dans le montage et la réalisation de l'événement). A cette fête, ont été associés quatre événements grandioses du CLTB : la célébration de la journée mondiale des CLT, l'inauguration du «CLT Indépendance/Ransfort», la Célébration du 10ème anniversaire du CLTB, et la remise du Prix International « World Habitat Awards ».



Plusieurs personnes se sont côtoyées autour de différents activités et stands à l'occasion telles les bénéficiaires du projet, les habitants du quartier, le Groupe papote et les habitants membres du groupe SASUDU accompagnés par l'asbl LA RUE, les Conseillers en Energie de l'asbl La Rue, la Radio Kinch pour un direct sur Radio Panik, l'asbl Remorquable, etc.. Les participant-e-s ont eu plusieurs points d'intérêt tels animations de rue, brocante, espace de jeu pour enfants, visites du bâtiment, balades guidées, réparation de vélos, plats culinaires, etc. ». Surtout cela a été l'occasion d'un moment de partage pour les festoyants et une opportunité pour renforcer les liens entre communautés locales du CLTB.

Le moment solennel de l'inauguration a été assumé par l'Échevin des Propriétés communales et celui du logement, en présence de l'Échevine de la Cohésion sociale.

L'événement a été clôturé au Bel Mundo avec la remise du Prix International « World Habitat Awards » au CLTB, à l'occasion de cette Journée mondiale des CLT, en présence de représentant-e-s des CLT de Burlington (Angleterre) et de Puerto Rico (Amérique latine).



Ce Prix comprend « un trophée et 10.000 £ » décernés au CLTB par l'ONU-Habitat et World Habitat est un geste symbolique ; sa valeur réside davantage au niveau de la reconnaissance ainsi exprimée vis-à-vis du travail réalisé par le CLTB.

Durant les années écoulées, l'organisation a doublé le nombre

de ses logements habités et a renforcé les communautés locales dans plusieurs quartiers dont le Vieux Molenbeek. Elle est d'emblée reconnue officiellement par la Région de Bruxelles-Capitale*. Le CLTB est un modèle d'offre d'habitat à prix abordable dans le reste de l'Europe.

* www.cltb.be

Venez rejoindre **Marina et John** tous les mercredis de 14h à 16h pour des après-midis en couleur. Pour les enfants de 6 à 12 ans (sur inscription).



LES JARDINS (POTAGERS COLLECTIFS) 4 SAISONS ET JARDIN URBAIN VOUS ACCUEILLENT !

On peut participer à la vie de son quartier et rencontrer ses voisin-e-s en se faisant du bien tout en faisant du bien à la planète ! Le Jardin 4 Saisons (rue des 4 Vents 25B) et le Jardin Urbain (rue Fin 34-38) sont ouverts régulièrement. Des habitant-e-s s'y relaient afin de vous accueillir. Si vous êtes intéressé-e-s à découvrir ces espaces et par ces projets, n'hésitez pas à franchir le pas. Par ailleurs les deux potagers disposent chacun d'un site de compostage. Une charte propre à chacun des deux lieux précise le cadre (objectifs, modalités de participation et de fonctionnement).

*A noter qu'il est demandé que les enfants y soient accompagnés de leurs parents (les enfants y restent sous l'autorité de ces derniers).



La Rue

JARDIN URBAIN

Permanence chaque mercredi et samedi de 14 à 17 h lorsque le climat est plus doux et de 14 à 15h en période froide (15/11 au 15/02).

Jardin des 4 Saisons : permanence chaque mercredi de 13H30 à 16H30.



VOUS AVEZ DES DIFFICULTES SOCIALES, FINANCIERES OU DE VIE DIVERSES ? NE RESTEZ PAS SEUL-E, DES SERVICES PEUVENT VOUS ÉCOUTER/VOUS SOUTENIR !

PRENEZ CONTACT !

- **Numéro vert Aide Sociale : 0800 35 243** - appel anonyme et gratuit (problèmes familiaux, d'isolement, de logement, questions de démarches administratives, recherche d'une aide alimentaire,...)

- **Pour trouver un service de médiation de dettes à Bruxelles : tél. 02 217 88 05** du lundi au vendredi de 9h à 17h. **A Molenbeek et proche de Molenbeek** : planning familial Leman (02 230 10 30) ; Espace social de Télé-Service (sur RDV au 02 548 98 00 en appelant du lundi au mercredi entre 9h et 13h et entre 14h et 17h, et les jeudis et vendredis entre 9h et 13h) ; service de médiation de dettes du CPAS de Molenbeek (sur RDV tél. 02 412 47 86 rue de l'Indépendance 56) ; écoute, information, conseil, analyse des dettes, aide pour calculer son budget, négociation de plans de paiement dans la mesure du possible avec les créanciers, accompagnement dans la durée; **voir tropdedettes.be (conseils, informations, contacts)**

- **Médiation locale de Molenbeek** : pour conflit familial, de voisinage, interpersonnel ou locatif - prendre RDV du lundi au vendredi de 9h à 17h au 02 412 01 84, ou sur place rue du Facteur 4 ou par mail à mediation.1080@molenbeek.irisnet.be

- **Ligne d'écoute Violences conjugales : 0800 30 030** (anonyme et gratuit, accessible 24H sur 24) ; www.ecouteviolen-cesconjugales.be

- **Le Samu Social : tél 0800 99 340** (numéro gratuit accessible 24h sur 24; aide d'urgence et accompagnement vers une sortie de rue) - pôle «Sans-abris» et pôle «Asile et migration»; www.samusocial.be

- **Télé-Accueil Bruxelles : former le 107** (gratuit, anonyme, accessible 24H sur 24) ; besoin de parler ? (solitude, dépression, santé physique et psychologique, relations interpersonnelles, lien social, questions existentielles, envie de suicide,...); www.tele-accueil.be/bruxelles

- **Aide alimentaire** : voir la liste des lieux distribuant des colis alimentaires en région bruxelloise sur : <https://www.fdss.be/fr/concertation-aide-alimentaire/repertoire-de-l-aide-alimentaire/> et <https://social.brussels/category/453> Tél 0800 35 243

A Molenbeek :

> Epicerie sociale et centre de distribution de colis alimentaires Amphora, tél. 02 425 67 56, ou sur place boulevard du Jubilé 42B, du lundi au vendredi entre 8h et 16h

> La Porte Verte/Snijboontje Bis :

Les colis s'adressent aux habitants de la commune de Molenbeek.

Les personnes doivent dans un premier temps prendre un rendez-vous avec le service social situé 55 rue de Menin ou 124 Boulevard du Jubilé (soit en permanence ouverte sur place le matin 8h30-11h30, soit sur rendez-vous au 02/410 28 15) durant lequel un assistant social ouvre le dossier de demande et réalise une analyse des revenus et des dépenses du foyer.

• La Rue asbl – contact et info – du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 – 02 410 33 03 •

